

# Effectifs postsecondaires et attestations d'études décernées

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Février 2025



*Une analyse des tendances des effectifs, des profils démographiques des étudiants et des attestations d'études décernées dans le système d'éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick (universités, collèges et programmes d'apprentissage).*

## Sources des données :

- Statistique Canada – Système d’information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)
- Statistique Canada – Plateforme longitudinale entre l’éducation et le marché du travail (PLEMT)
- Commission de l’enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM)
- Association des universités de l’Atlantique (AUA) – Enquêtes préliminaires sur les effectifs d’étudiants (en anglais seulement)
- Institut de recherche, de données et de formation du Nouveau-Brunswick (IRDF-NB) – Maintien des diplômés au Nouveau-Brunswick : le point sur la cohorte de 2021 (en anglais seulement)

## Effectifs postsecondaires et attestations d’études décernées au Nouveau-Brunswick

Date de publication : Février 2025

Fréquence : Rapport annuel

### **Direction de la politique, de la recherche et de l’analyse du marché du travail**

Ministère de l’Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail

C.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1 CANADA

This document is also available English.

© Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2025

Pour de plus amples renseignements sur ce produit ou sur d’autres produits d’information sur le marché du travail disponibles, consulter [www.emploisnb.ca](http://www.emploisnb.ca) ou nous écrire à [LMI@gnb.ca](mailto:LMI@gnb.ca).

# Table des matières

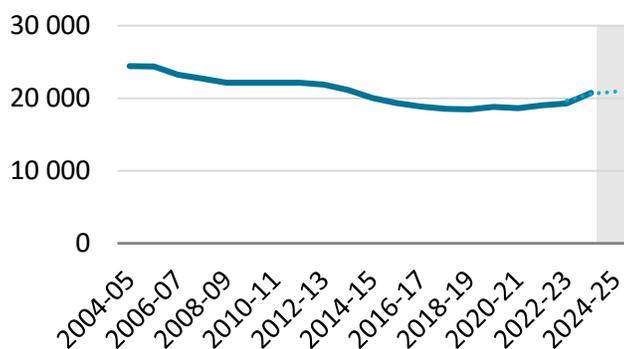
Universités publiques.....	2
Aperçu.....	2
Effectifs par établissement .....	3
Effectifs par âge et par genre.....	4
Attestations d'études décernées.....	5
Maintien des diplômés.....	6
Collèges publics .....	7
Aperçu.....	7
Effectifs par établissement .....	8
Effectifs par domaine d'études.....	9
Attestations d'études décernées.....	10
Maintien des diplômés.....	10
Programmes d'apprentissage .....	11
Aperçu.....	11
Apprentis inscrits par âge et par genre .....	12
Apprentis inscrits par grand groupe de métiers .....	13
Certificats décernés.....	14
Maintien des compagnons nouvellement certifiés .....	15

## Universités publiques

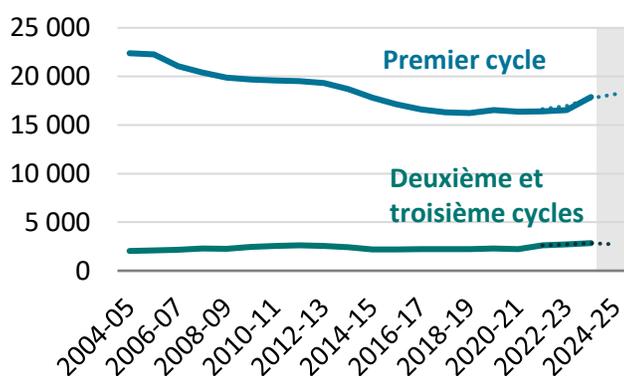
### Aperçu<sup>1</sup>

Après près de deux décennies de baisse constante, les niveaux d'effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick croissent maintenant depuis quatre années consécutives, principalement en raison de la forte augmentation du nombre d'étudiants étrangers. Cette période de croissance risque cependant d'être de courte durée compte tenu de l'annonce par le gouvernement fédéral d'un certain nombre de mesures visant à réduire la population d'étudiants étrangers au pays au cours des prochaines années.

### Effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick (CESPM<sup>2</sup>)

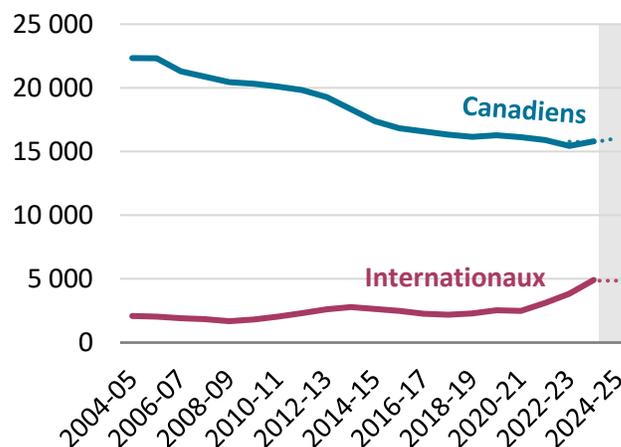


### Effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick par niveau d'études (CESPM<sup>2</sup>)



Bien que la pleine mesure de ces changements ne soit pas encore perceptible, la croissance des effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick a déjà accusé un important ralentissement. Après avoir enregistré une hausse de 7,6 % en 2023-2024, les effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick n'ont augmenté que de 1,6 % en 2024-2025 selon les estimations préliminaires de l'AUA, cette augmentation étant entièrement aux effectifs d'étudiants canadiens.

### Effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick selon le lieu de résidence antérieur (CESPM<sup>2</sup>)



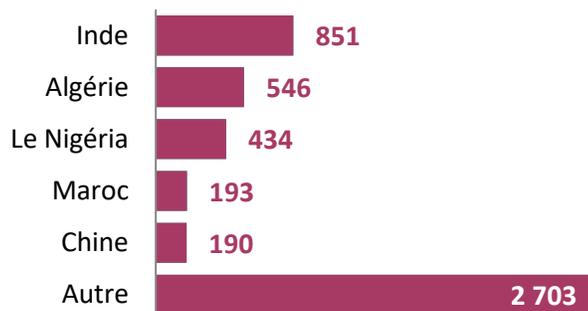
### Lieu de résidence antérieur des étudiants inscrits dans les universités publiques du Nouveau-Brunswick – 2023-2024 (CESPM)

N.-B.	11 771
N.-É.	1 279
Ont.	1 117
Î.-P.-É.	356
Qc.	354
Alb.	281
T.-N.-L.	217
C.-B.	194
Autres Canadiens	246
International	4 917

<sup>1</sup> Sources : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) et Association des universités de l'Atlantique (AUA)

<sup>2</sup> Les lignes en pointillé représentent les estimations préliminaires de l'Association des universités de l'Atlantique (AUA).

### **Pays de citoyenneté des étudiants étrangers inscrits dans les universités publiques du Nouveau-Brunswick – 2023-2024 (CESPM)**



Malgré la récente tendance à la hausse, les niveaux d'effectifs des universités du Nouveau-Brunswick demeurent parmi les plus faibles du pays, même en tenant compte de la taille de la population (étudiants universitaires par tranche de 100 000 habitants à l'automne 2022 : 2 267 au Nouveau-Brunswick, par rapport à 3 441 au pays). Si cette situation s'explique en partie par le fait que la population de la province est relativement plus âgée, elle reflète également la faible proportion de jeunes du Nouveau-Brunswick qui s'inscrivent dans les universités de la province et le fait que les universités attirent relativement peu d'étudiants d'autres provinces.

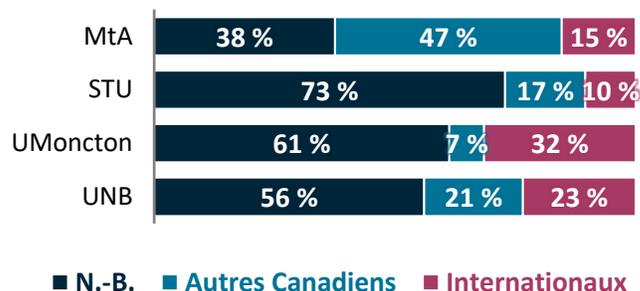
### **Effectifs par établissement<sup>3</sup>**

Bien que les effectifs des universités aient fortement augmenté de manière générale au cours des dernières années, cette croissance n'a pas été répartie de manière égale entre les établissements. Selon les estimations préliminaires, les effectifs à l'Université de Moncton (U de M) ont augmenté de 8,9 %, comparativement à 6,3 % à l'Université du Nouveau-Brunswick (UNB), 4,4 % à l'Université Mount Allison (MtA) et 0,2 % à l'Université St. Thomas (STU).

#### **Estimation des effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick par établissement (AUA)**

	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
<b>MtA</b>	2 379	2 412	2 475	2 519
<b>STU</b>	1 871	1 733	1 747	1 737
<b>UMoncton</b>	5 168	5 498	5 805	5 987
<b>UNB</b>	9 820	10 035	10 556	10 663

#### **Lieu de résidence antérieur des étudiants inscrits dans les universités publiques du Nouveau-Brunswick par établissement – 2023-2024 (CESPM)**

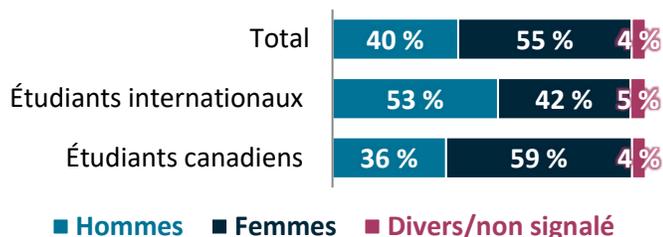


<sup>3</sup> Sources : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) et Association des universités de l'Atlantique (AUA)

## Effectifs par âge et par genre<sup>4</sup>

Pour l'année universitaire 2023-2024, 55 % des étudiants inscrits dans les universités du Nouveau-Brunswick étaient des femmes, 40 % étaient des hommes et 4 % n'ont pas indiqué leur genre ou ont indiqué être d'identité de genre autre. Cette répartition est sensiblement différente entre les étudiants étrangers et les étudiants canadiens.

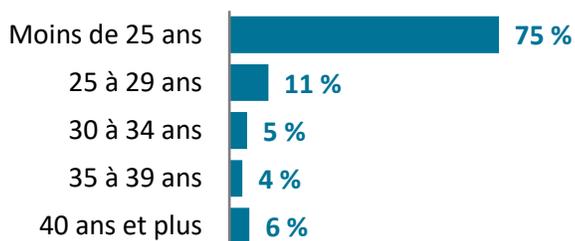
### Effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick par genre – 2023-2024 (SIEP)



Au cours des dernières années, la répartition par âge des étudiants inscrits dans les universités du Nouveau-Brunswick a été :

- relativement stable dans le temps;
- comparable à celle de la plupart des autres provinces.

### Effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick par groupe d'âge – 2023-2024 (CESPM)



## Effectifs par domaine d'études<sup>5</sup>

Comparativement au reste du Canada, le Nouveau-Brunswick compte une proportion nettement plus élevée d'étudiants universitaires inscrits à des programmes en éducation, en santé, en arts et en sciences humaines. En revanche, la province compte nettement moins d'étudiants inscrits dans des programmes en commerce, en sciences sociales et dans des domaines d'études liés aux sciences, aux technologies, à l'ingénierie et aux mathématiques.

### Effectifs des universités publiques du N.-B. par domaine d'études – 2023-2024 (CESPM)

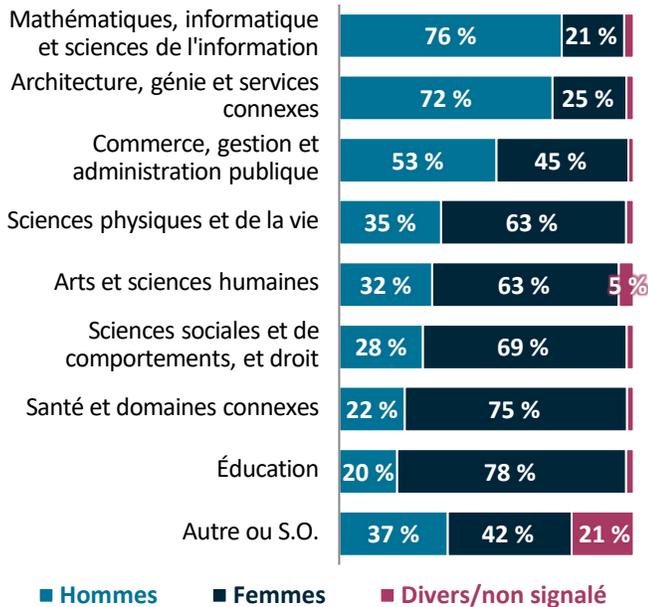
	Totale de 2023-24	Variation sur 5 ans
Commerce, gestion et administration publique	3 573	+25,5 %
Arts et sciences humaines	3 006	-10,5 %
Santé et domaines connexes	2 927	+21,5 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	2 522	+3,9 %
Architecture, génie et services connexes	1 963	+5,0 %
Sciences physiques et de la vie	1 801	-4,4 %
Éducation	1 698	+41,4 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	1 350	+72,9 %
Autre ou S.O.	1 892	+12,2 %
<b>Total</b>	<b>20 732</b>	<b>+12,3 %</b>

Il existe d'importantes différences entre les types de programmes universitaires auxquels les hommes et les femmes ont tendance à s'inscrire dans la province. Si les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes dans les programmes liés à l'ingénierie, aux mathématiques et à l'informatique, les femmes sont nettement plus nombreuses dans les programmes liés aux soins de santé, à l'éducation et aux sciences sociales et comportementales.

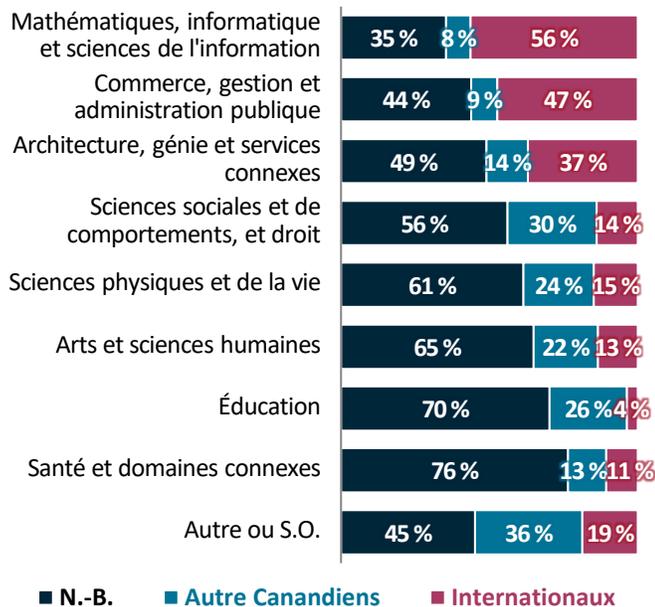
<sup>4</sup> Sources : Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM) et Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada.

<sup>5</sup> Sources : Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM) et Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada.

## Genre des effectifs des universités publiques du Nouveau-Brunswick par domaine d'études – 2023-2024 (CESPM)



## Lieu de résidence antérieur des étudiants inscrits dans les universités publiques du Nouveau-Brunswick par domaine d'études – 2023-2024 (CESPM)



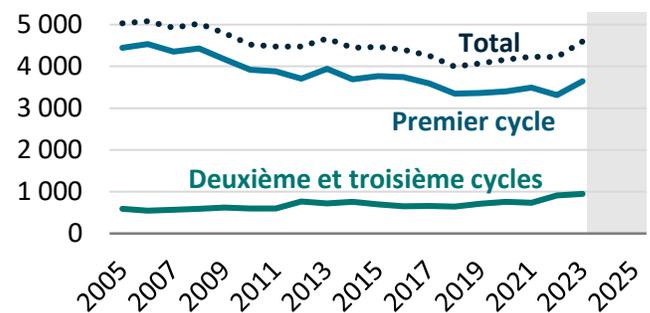
## Attestations d'études décernées<sup>6</sup>

En 2023, 4 597 attestations d'études ont été décernées par les universités publiques du Nouveau-Brunswick. De manière générale, les tendances à long terme en matière d'attestations d'études suivent la même courbe que celles des niveaux d'effectifs. Toutefois, comme il faut généralement plusieurs années aux étudiants pour terminer leur programme, les répercussions de l'évolution des niveaux d'effectifs sur le nombre d'attestations d'études décernées ne se font généralement pas sentir avant au moins quelques années.

### Attestations d'études décernées par les universités publiques du Nouveau-Brunswick – 2023 (CESPM)

	Total
<b>Études de premier cycle</b>	<b>3 648</b>
Certificat/Diplôme	398
Grade	3 250
<b>Études de cycles supérieurs</b>	<b>949</b>
Certificat/Diplôme	27
Grade	922
<b>Total</b>	<b>4 597</b>

### Attestations d'études décernées par les universités publiques du Nouveau-Brunswick (CESPM)



### Attestations d'études décernées par les universités publiques du Nouveau-Brunswick par établissement – 2023 (CESPM)

	MtA	STU	UMoncton	UNB
<b>Premier cycle</b>	<b>432</b>	<b>422</b>	<b>984</b>	<b>1 810</b>
<b>Cycles supérieurs</b>	<b>2</b>	<b>17</b>	<b>152</b>	<b>778</b>
<b>Total</b>	<b>434</b>	<b>439</b>	<b>1 136</b>	<b>2 588</b>

<sup>6</sup> Sources : Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM).

## Maintien des diplômés<sup>7</sup>

Selon une étude de l'IRDF-NB, parmi l'ensemble des diplômés des universités publiques du Nouveau-Brunswick, environ :

- 69 % demeurent dans la province une année après l'obtention de leur diplôme (diplômés de 2021);
- 59 % demeurent dans la province trois années après l'obtention de leur diplôme (diplômés de 2019).

### Maintien des diplômés des universités publiques du Nouveau-Brunswick par année d'obtention du diplôme (IRDF-NB)

	1 an Taux de maintien	3 ans Taux de maintien
2012	65,0 %	51,5 %
2013	63,9 %	53,2 %
2014	62,7 %	53,5 %
2015	64,9 %	55,6 %
2016	64,5 %	55,4 %
2017	67,1 %	58,0 %
2018	67,0 %	58,0 %
2019	67,9 %	58,6 %
2020	69,8 %	--
2021	68,5 %	--

Ces taux sont beaucoup plus élevés chez les diplômés qui vivaient au Nouveau-Brunswick avant de s'inscrire à l'université, 84 % d'entre eux étant demeurés dans la province pendant trois ans après l'obtention de leur diplôme (diplômés de 2019). À l'inverse, seuls 18 % des diplômés provenant d'ailleurs au Canada et 24 % des diplômés provenant d'autres pays demeuraient toujours dans la province trois ans après l'obtention de leur diplôme.

### Maintien des diplômés des universités publiques du Nouveau-Brunswick par lieu de résidence antérieur (IRDF-NB)

	Nouveau-Brunswick	Autre province	Autre pays
<b>Taux de maintien après 1 an</b>			
2012	86,1 %	16,0 %	34,0 %
2013	84,8 %	14,5 %	33,1 %
2014	86,8 %	15,1 %	25,4 %
2015	87,7 %	16,7 %	33,3 %
2016	89,1 %	16,7 %	32,6 %
2017	90,9 %	17,7 %	42,5 %
2018	91,2 %	20,1 %	47,5 %
2019	91,5 %	18,4 %	51,8 %
2020	93,3 %	19,1 %	51,5 %
2021	90,7 %	18,8 %	53,9 %
<b>Taux de maintien après 3 ans</b>			
2012	70,3 %	10,6 %	13,4 %
2013	73,4 %	11,3 %	18,7 %
2014	76,1 %	13,4 %	18,5 %
2015	77,8 %	14,4 %	14,4 %
2016	80,1 %	12,8 %	12,7 %
2017	83,5 %	13,3 %	17,4 %
2018	84,3 %	15,3 %	16,3 %
2019	84,4 %	17,5 %	20,9 %
2020	--	--	--
2021	--	--	--

Pour de plus amples renseignements sur l'IRDF-NB et ses travaux de recherche, consulter la page [« Partenariat de recherche avec le IRDF-NB » du site EmploisNB.ca.](#)

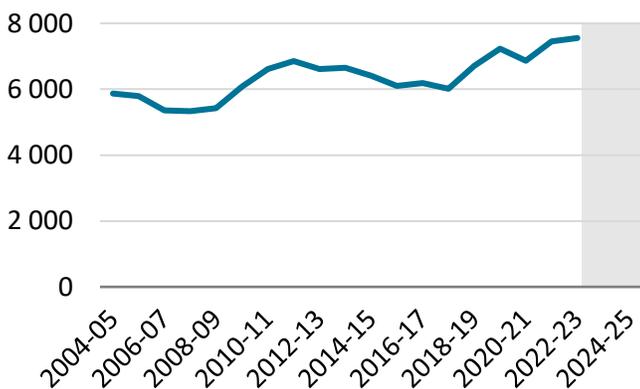
<sup>7</sup> Source : Beykzadeh, A., Gorman-Asal, M., McDonald, T. et Miah, P. (2024). *Graduate retention in New Brunswick: 2021 graduate cohort update*. Institut de recherche, de données et de formation du Nouveau-Brunswick.

## Collèges publics<sup>8</sup>

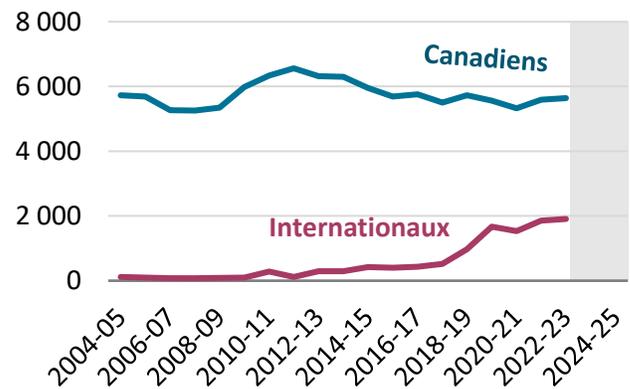
### Aperçu<sup>9</sup>

Après une forte baisse pendant la majeure partie des années 2010, les effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick ont connu une croissance importante au cours des dernières années. Selon les estimations du SIEP de Statistique Canada, entre 2017-2018 et 2022-2023, les effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick ont augmenté de 25,6 %. Ces augmentations sont principalement dues à la hausse du nombre d'étudiants étrangers. Bien que les données les plus récentes n'aient pas encore été publiées, plusieurs indicateurs portent à croire que la tendance à la hausse s'est maintenue en 2023-2024 avant de ralentir en 2024-2025, en raison des mesures fédérales visant à réduire la population étudiante étrangère.

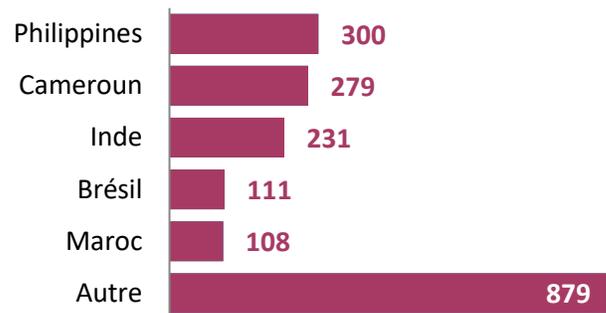
**Effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick (SIEP)**



**Effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick selon le statut de l'étudiant au Canada (SIEP)**



**Pays de citoyenneté des étudiants étrangers inscrits dans les collèges publics du Nouveau-Brunswick – 2022-2023 (SIEP)**



À l'instar de ceux des universités, les niveaux d'effectifs des collèges du Nouveau-Brunswick demeurent, malgré la récente tendance à la hausse, parmi les plus faibles du pays, même en tenant compte de la taille de la population (étudiants collégiaux par tranche de 100 000 habitants à l'automne 2022 : 924 au Nouveau-Brunswick, par rapport à 1 839 au pays).

<sup>8</sup> Les étudiants inscrits dans un programme d'éducation et d'acquisition de compétences de base, ou qui étaient inscrits dans des cours ne faisant pas partie d'un programme, sont exclus de toutes les statistiques présentées dans cette section.

<sup>9</sup> Sources : Système d'information sur les étudiants postsecondaires de Statistique Canada (SIEP).

## Effectifs par établissement<sup>10</sup>

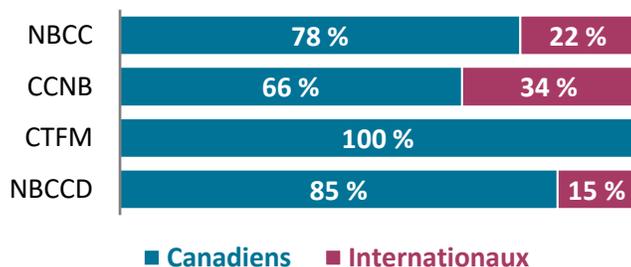
Bien que le Nouveau-Brunswick compte quatre collèges publics, la grande majorité des effectifs est concentrée dans deux établissements : le New Brunswick Community College (NBCC) et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB). En 2022-2023, ces deux établissements accueillent 95 % des effectifs inscrits dans les collèges publics de la province, le Collège de technologie forestière des Maritimes (CTFM) et le New Brunswick College of Craft and Design (NBCCD) se partageant les 5 % restants.

### Estimation des effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick par établissement (SIEP)

	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
NBCC	4 818	4 917	S.O.	S.O.
CCNB	2 235	2 274	S.O.	S.O.
CTFM	156	123	S.O.	S.O.
NBCCD	249	237	S.O.	S.O.

Bien que les estimations des effectifs pour 2022-2023 et 2023-2024 ne soient pas encore disponibles, il est probable que la majeure partie de toute croissance des effectifs pendant cette période soit attribuable au NBCC et au CCNB, qui accueillent la grande majorité des étudiants étrangers.

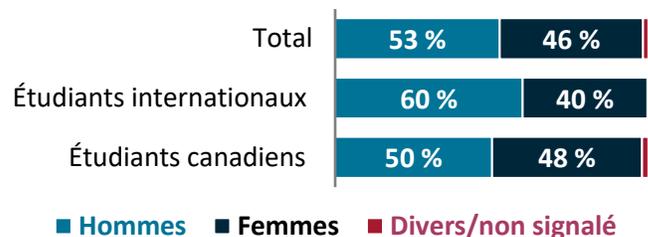
### Lieu de résidence antérieur des étudiants inscrits dans les collèges publics du Nouveau-Brunswick par établissement – 2022-2023 (SIEP)



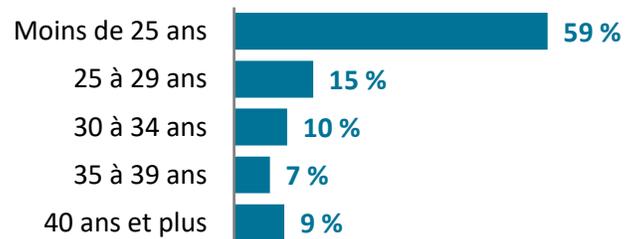
## Effectifs par âge et par genre<sup>11</sup>

Contrairement aux universités, les effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick sont majoritairement masculins. Pour l'année universitaire 2022-2023, 46 % des étudiants inscrits dans les collèges du Nouveau-Brunswick étaient des femmes, 53 % étaient des hommes et 2 % n'ont pas indiqué leur genre ou ont indiqué être d'identité de genre autre. D'autre part, s'il est vrai que l'âge de la majorité des personnes inscrites dans les collèges est relativement jeune (moins de 25 ans), on observe un nombre beaucoup plus important d'inscriptions à un âge plus avancé dans les collèges que dans les universités (tant au Nouveau-Brunswick qu'ailleurs au Canada).

### Effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick par genre – 2022-2023 (SIEP)



### Effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick par groupe d'âge – 2022-2023 (SIEP)



<sup>10</sup> Sources : Système d'information sur les étudiants postsecondaires de Statistique Canada (SIEP).

<sup>11</sup> Sources : Système d'information sur les étudiants postsecondaires de Statistique Canada (SIEP).

## Effectifs par domaine d'études<sup>12</sup>

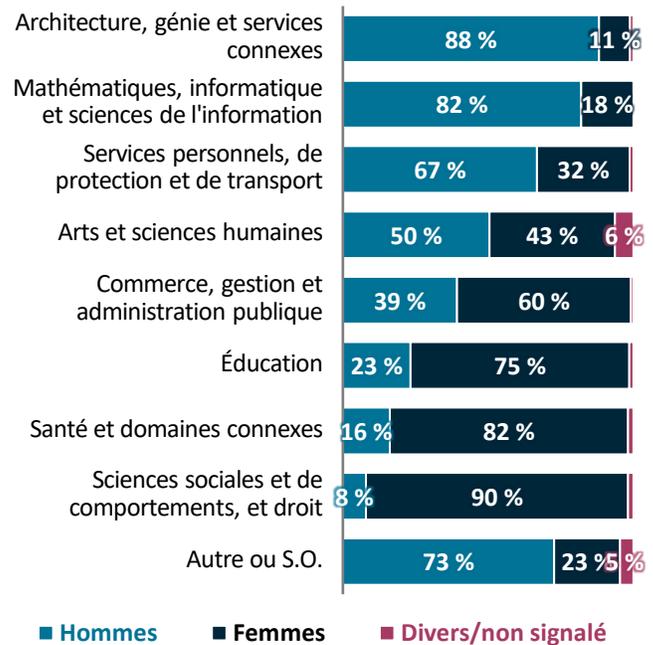
Comparativement au reste du Canada, le Nouveau-Brunswick a une proportion sensiblement plus élevée d'étudiants collégiaux inscrits dans des programmes liés à l'architecture et au génie et une proportion sensiblement plus faible dans des programmes liés aux arts et aux lettres ou aux sciences physiques et de la vie.

### Effectifs des collèges publics du Nouveau-Brunswick par domaine d'études – 2022-2023 (SIEP)

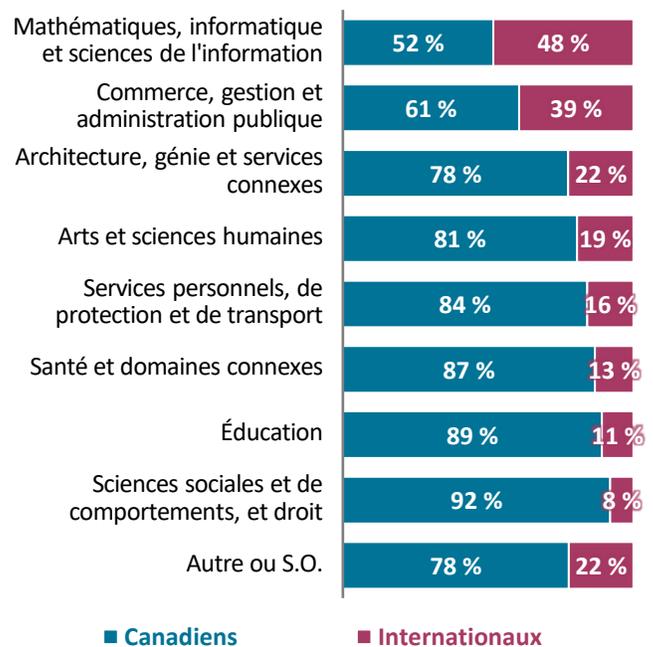
	Totale de 2022-23	Variation sur 5 ans
Éducation	219	+108,6 %
Arts et sciences humaines	615	+28,9 %
Sciences sociales et de comportements, et droit	492	-5,2 %
Commerce, gestion et administration publique	1 902	+28,1 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	573	-1,5 %
Architecture, génie et services connexes	1 875	+4,9 %
Santé et domaines connexes	1 131	+5,3 %
Services personnels, de protection et de transport	492	+24,2 %
Autre ou S.O.	255	-9,6 %
<b>Total</b>	<b>7 554</b>	<b>+12,6 %</b>

Il existe d'importantes différences entre les types de programmes auxquels les hommes et les femmes ont tendance à s'inscrire dans la province. Si les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes dans les programmes liés à l'ingénierie, aux mathématiques et à l'informatique, les femmes sont nettement plus nombreuses dans les programmes liés aux soins de santé, à l'éducation et aux sciences sociales et comportementales. Cette tendance est similaire à celle constatée au niveau universitaire.

## Genre des étudiants inscrits dans les collèges publics du Nouveau-Brunswick par domaine d'études – 2022-2023 (SIEP)



## Statut au Canada des étudiants inscrits dans les collèges publics du Nouveau-Brunswick par domaine d'études – 2022-2023 (SIEP)

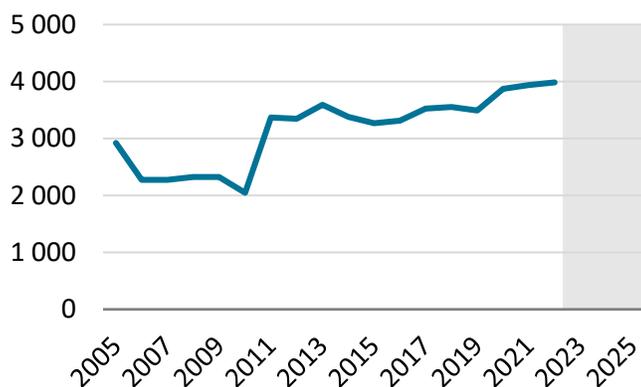


<sup>12</sup> Sources : Système d'information sur les étudiants postsecondaires de Statistique Canada (SIEP).

## Attestations d'études décernées<sup>13</sup>

En 2022, 3 984 attestations d'études ont été décernées par les collèges publics du Nouveau-Brunswick. De manière générale, les tendances à long terme en matière d'attestations d'études décernées par les collèges publics du Nouveau-Brunswick suivent la même courbe que celles des niveaux d'effectifs. Toutefois, comme il faut généralement une ou plusieurs années aux étudiants pour terminer leur programme, les répercussions de l'évolution des niveaux d'effectifs sur le nombre d'attestations d'études décernées ne se font généralement pas sentir avant au moins quelques années.

### Attestations d'études décernées par les collèges publics du Nouveau-Brunswick (SIEP)



### Attestations d'études décernées par les collèges publics du Nouveau-Brunswick – 2022 (SIEP)

	Total
N.B. Community College	2 457
Collège communautaire du N.-B.	1 290
Collège de technologie forestière des Maritimes	81
N.B. College of Craft and Design	156

## Maintien des diplômés<sup>14</sup>

Selon une étude de l'IRDF-NB, parmi l'ensemble des diplômés des collèges publics du Nouveau-Brunswick, environ :

- 87 % demeurent dans la province une année après l'obtention de leur diplôme (diplômés de 2021);
- 82 % demeurent dans la province trois années après l'obtention de leur diplôme (diplômés de 2019).

### Maintien des diplômés des collèges publics du Nouveau-Brunswick par année d'obtention du diplôme (IRDF-NB)

	1 an Taux de maintien	3 ans Taux de maintien
2014	88,1 %	81,4 %
2015	87,8 %	81,8 %
2016	88,8 %	83,1 %
2017	90,0 %	84,5 %
2018	90,0 %	83,5 %
2019	91,1 %	82,0 %
2020	88,3 %	--
2021	86,6 %	--

Ces taux sont beaucoup plus élevés chez les diplômés qui vivaient au Nouveau-Brunswick avant de s'inscrire au collège, 92 % d'entre eux étant demeurés dans la province pendant trois ans auprès l'obtention de leur diplôme (diplômés de 2019). À l'inverse, seuls 6 % des diplômés provenant d'ailleurs au Canada et 32 % des diplômés provenant d'autres pays demeuraient toujours dans la province trois ans après l'obtention de leur diplôme.

<sup>13</sup> Sources : Système d'information sur les étudiants postsecondaires de Statistique Canada (SIEP).

<sup>14</sup> Source : Beykzadeh, A., Gorman-Asal, M., McDonald, T. et Miah, P. (2024). *Graduate retention in New Brunswick: 2021 graduate cohort update*. Institut de recherche, de données et de formation du Nouveau-Brunswick.

**Maintien des diplômés des universités publiques du Nouveau-Brunswick par lieu de résidence antérieur (IRDF-NB)**

	Nouveau-Brunswick	Autre province	Autre pays
<b>Taux de maintien après 1 an</b>			
2014	91,0 %	15,4 %	63,6 %
2015	91,2 %	7,7 %	42,6 %
2016	93,0 %	13,3 %	62,5 %
2017	94,3 %	10,5 %	66,7 %
2018	94,9 %	19,1 %	65,2 %
2019	95,4 %	12,5 %	72,5 %
2020	95,6 %	5,9 %	74,4 %
2021	94,3 %	6,3 %	74,8 %
<b>Taux de maintien après 3 ans</b>			
2014	85,6 %	7,7 %	33,3 %
2015	86,1 %	7,7 %	39,4 %
2016	88,8 %	13,3 %	29,2 %
2017	90,5 %	5,3 %	37,0 %
2018	90,9 %	14,3 %	36,2 %
2019	92,2 %	6,3 %	31,9 %
2020	--	--	--
2021	--	--	--

Pour de plus amples renseignements sur l'IRDF-NB et ses travaux de recherche, consulter la page [« Partenariat de recherche avec le IRDF-NB »](#) du site [EmploisNB.ca](#).

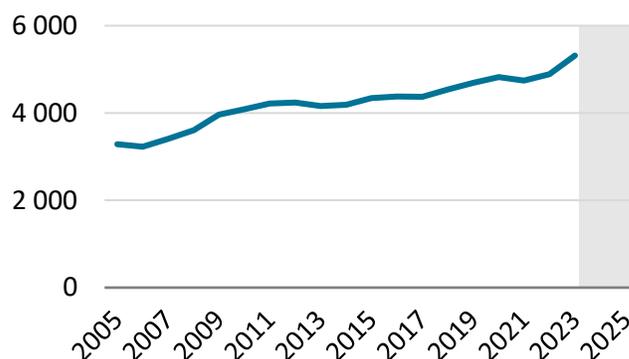
## Programmes d'apprentissage

### Aperçu<sup>15</sup>

L'apprentissage est une voie de formation postsecondaire qui permet de gagner un salaire tout en poursuivant ses études et qui mène à une certification à titre de compagnon dans un métier spécialisé. Au Nouveau-Brunswick, la formation en apprentissage est offerte dans 45 professions.

Après avoir fortement diminué au fil des années 1990, le nombre d'apprentis inscrits ne cesse d'augmenter depuis. Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, 5 316 personnes étaient inscrites dans un programme d'apprentissage au Nouveau-Brunswick. Cela représente une augmentation de 8,7 % d'une année sur l'autre et de 27,8 % depuis 2013. Bien que les estimations de 2024 et 2025 n'aient pas encore été publiées, les données de la Direction de Métiers spécialisés NB du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail révèlent que les niveaux d'inscription continuent d'aller croissant.

### ***Apprentis inscrits au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année – Nouveau-Brunswick (SIAI)***



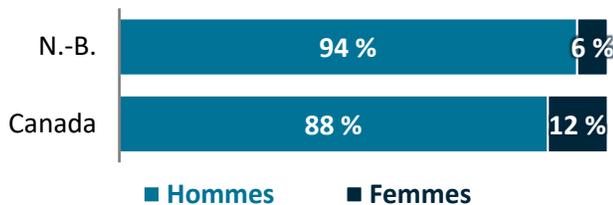
<sup>15</sup> Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI).

Malgré la tendance à la hausse, les niveaux d'inscriptions aux programmes d'apprentissage au Nouveau-Brunswick demeurent, en date de janvier 2023, parmi les plus bas du pays, et ce, même en tenant compte de la taille de la population (apprentis inscrits par tranche de 100 000 habitants en janvier 2023 : 648 au Nouveau-Brunswick, par rapport à 898 au pays).

## Apprentis inscrits par âge et par genre<sup>16</sup>

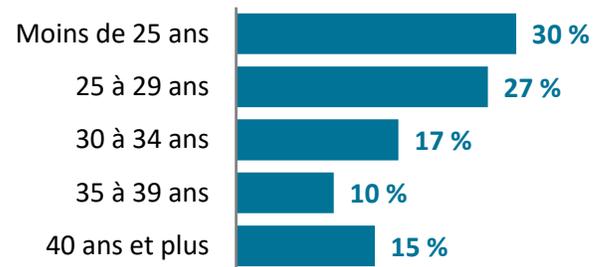
Contrairement aux universités et aux collèges, les effectifs des programmes d'apprentissage au Nouveau-Brunswick sont fortement dominés par les hommes. En 2023, les hommes représentaient 93,7 % des apprentis inscrits à travers la province. À l'échelle nationale, ce pourcentage atteignait 87,7 %. L'écart entre le pourcentage du Nouveau-Brunswick et celui de l'ensemble du pays s'explique en partie par le fait que de nombreux métiers à prédominance féminine, comme la coiffure, les soins esthétiques et l'éducation de la petite enfance, ne sont pas enseignés dans le cadre de programmes d'apprentissage au Nouveau-Brunswick.

### Apprentis inscrits par genre – 2023 (SIAI)

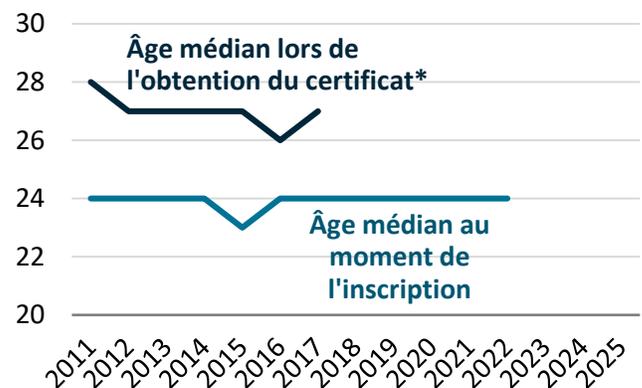


Comparativement aux étudiants des universités et des collèges, les apprentis inscrits sont, dans l'ensemble, relativement plus âgés. De manière générale, l'âge médian des apprentis au moment de l'inscription a toujours avoisiné les 24 ans, tandis que l'âge médian au moment de la certification frôlait les 27 ans au cours des dernières années.

### Apprentis inscrits par groupe d'âge – Nouveau-Brunswick – 2023 (SIAI)



### Âge médian (en années) des apprentis inscrits par année d'inscription – Nouveau-Brunswick (SIAI)



\*\*Parmi les apprentis qui ont terminé leur programme en moins d'une fois et demie la durée normale du programme.

<sup>16</sup> Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI).

## Apprentis inscrits par grand groupe de métiers<sup>17</sup>

Si, dans l'ensemble, le Nouveau-Brunswick compte relativement peu d'apprentis inscrits, on y trouve l'un des plus grands nombres d'apprentis mécaniciens-monteurs et techniciens d'entretien automobile par tranche de population au Canada.

### Apprentis inscrits par grand groupe de métiers – Nouveau-Brunswick – 2023 (SIAI)

	Totale de 2023	Variation sur 5 ans
Électriciens	1 113	+6,3 %
Entretien d'automobiles	909	+11,0 %
Charpentier-menuisier	594	+16,5 %
Plombiers, tuyauteurs et monteurs de conduites de vapeur	552	+13,6 %
Mécaniciens-monteurs	405	+33,7 %
Soudeurs	270	+3,4 %
Mécaniciens de réfrigération et en climatisation	249	+29,7 %
Conducteurs d'équipements lourds et opérateurs de grues	180	+46,3 %
Mécaniciens d'équipement lourd	147	+44,1 %
Services alimentaires	111	+5,7 %
Autres	786	+33,0 %
<b>Total</b>	<b>5 316</b>	<b>+17,1 %</b>

Les femmes ne représentent pas plus de 5 % des apprentis inscrits dans la plupart des grands groupes de métiers de la province. Quelques exceptions notables ont toutefois été observées, notamment dans les secteurs de la restauration (38 %), de la soudure (12 %) et de la charpenterie (11 %).

### Genre des apprentis inscrits par grand groupe de métiers – Nouveau-Brunswick – 2023 (SIAI)

	Hommes	Femmes
Électriciens	95 %	5 %
Entretien d'automobiles	96 %	4 %
Charpentier-menuisier	89 %	11 %
Plombiers, tuyauteurs et monteurs de conduites de vapeur	95 %	5 %
Mécaniciens-monteurs	97 %	3 %
Soudeurs	88 %	12 %
Mécaniciens de réfrigération et en climatisation	99 %	1 %
Conducteurs d'équipements lourds et opérateurs de grues	97 %	5 %
Mécaniciens d'équipement lourd	96 %	4 %
Services alimentaires	62 %	38 %
Autres	94 %	6 %

<sup>17</sup> Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI).

## Certificats décernés<sup>18</sup>

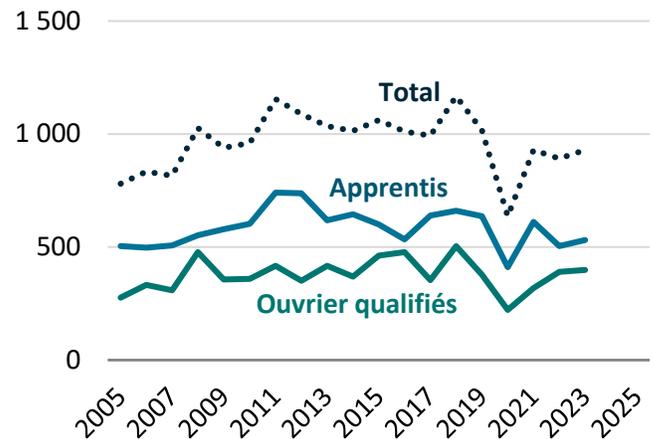
En 2023, un total de 531 apprentis ont obtenu leur certificat de compagnon au Nouveau-Brunswick, en plus de 399 ouvriers qualifiés. On entend par ouvrier qualifié une personne qui a travaillé dans un certain métier pendant un certain nombre d'années, sans nécessairement avoir été apprenti, et qui a choisi de passer l'examen d'évaluation des compétences requis dans son domaine.

### Certificats décernés aux apprentis inscrits et aux ouvriers qualifiés – Nouveau-Brunswick – 2023 (SIAI)

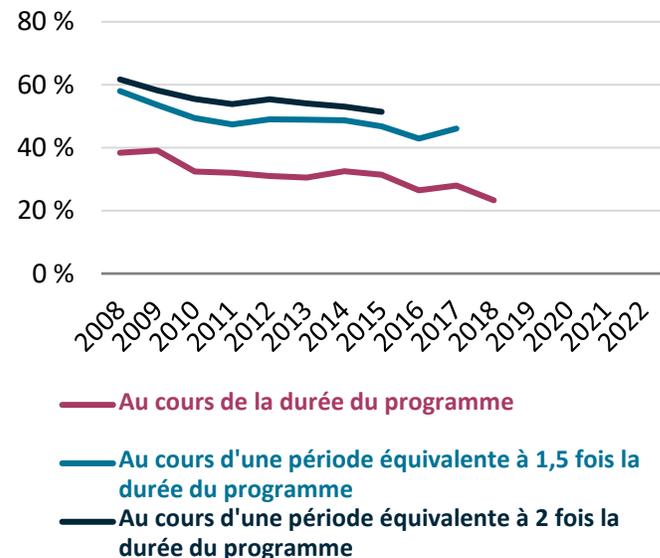
	Métiers désignés Sceau rouge <sup>19</sup>	Métiers non désignés Sceau rouge	Total
Apprentis	513	18	531
Ouvriers qualifiés	324	75	399
<b>Total</b>	<b>837</b>	<b>96</b>	<b>930</b>

Le nombre de certificats décernés n'a pas augmenté au même rythme que les niveaux d'inscription. Cette situation s'explique en partie par l'augmentation des taux d'abandon et par le fait que les apprentis prennent plus de temps à achever leurs programmes d'apprentissage. Cependant, malgré une légère baisse au cours des dernières années, les taux de certification au Nouveau-Brunswick restent parmi les plus élevés du pays.

### Certificats décernés aux apprentis inscrits et aux ouvriers qualifiés – Nouveau-Brunswick (SIAI)



### Taux de certification des apprentis inscrits par année d'inscription – Nouveau-Brunswick (SIAI)



<sup>18</sup> Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI).

<sup>19</sup> Les métiers Sceau rouge sont visés par des exigences de formation et d'évaluation des compétences normalisées à l'échelle des provinces et des territoires. Après avoir réussi l'examen normalisé, les candidats reçoivent un Sceau rouge qui sera apposé sur le certificat d'aptitude délivré par leur province ou leur territoire. Les métiers non désignés Sceau rouge ne sont pas visés par de telles pratiques normalisées et harmonisées.

## Taux de certification des apprentis inscrits (SIAI)

	Dans la limite de durée du programme (cohorte 2018)	Dans 1,5 fois la limite de durée du programme (cohorte 2017)	Dans 2 fois la limite de durée du programme (cohorte 2015)
T.-N.-L.	5,3 %	21,2 %	28,4 %
Î.-P.-É.	17,0 %	39,5 %	36,0 %
N.-É.	19,8 %	34,3 %	41,0 %
N.-B.	23,3 %	46,1 %	51,4 %
Qc	25,4 %	37,1 %	44,3 %
Ont.	24,8 %	35,0 %	40,6 %
Man.	14,4 %	35,2 %	40,7 %
Sask.	16,8 %	45,9 %	47,3 %
Alb.	10,7 %	30,0 %	36,3 %
C.-B.	16,2 %	32,4 %	35,4 %
Territoires	11,6 %	31,9 %	34,0 %
<b>Canada</b>	<b>20,3 %</b>	<b>34,4 %</b>	<b>39,6 %</b>

Pour de plus amples renseignements sur les programmes d'apprentissage offerts au Nouveau-Brunswick, consulter le [site Web du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail](#).

## Maintien des compagnons nouvellement certifiés<sup>20</sup>

Selon les données de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail de Statistique Canada, parmi l'ensemble des compagnons nouvellement certifiés au Nouveau-Brunswick, environ :

- 83 % travaillent dans la province une année après l'obtention de leur certificat (cohorte de 2020);
- 74 % travaillent dans la province trois années après l'obtention de leur certificat (cohorte de 2018);

Ces taux s'avèrent nettement plus élevés chez les apprentis qui ont obtenu leur certification à l'issue d'une formation en apprentissage que chez les ouvriers qualifiés.

## Maintien des compagnons nouvellement certifiés au Nouveau-Brunswick par année de certification (PLEMT)

	Total	Apprentis certifiés	Ouvriers qualifiés
<b>Taux de maintien après 1 an</b>			
<b>2012</b>	64,9 %	66,9 %	60,6 %
<b>2013</b>	64,8 %	70,9 %	55,7 %
<b>2014</b>	69,1 %	74,4 %	60,0 %
<b>2015</b>	77,4 %	85,0 %	67,4 %
<b>2016</b>	78,5 %	91,0 %	64,8 %
<b>2017</b>	82,5 %	89,3 %	70,6 %
<b>2018</b>	72,8 %	89,3 %	50,5 %
<b>2019</b>	83,3 %	91,6 %	68,7 %
<b>2020</b>	83,1 %	88,3 %	73,2 %
<b>2021</b>	--	--	--
<b>Taux de maintien après 3 ans</b>			
<b>2012</b>	69,9 %	72,3 %	64,6 %
<b>2013</b>	68,6 %	76,9 %	55,8 %
<b>2014</b>	74,2 %	82,5 %	60,0 %
<b>2015</b>	79,9 %	88,5 %	68,6 %
<b>2016</b>	78,8 %	89,9 %	66,7 %
<b>2017</b>	84,8 %	92,4 %	71,2 %
<b>2018</b>	73,6 %	90,1 %	50,6 %
<b>2019</b>	--	--	--
<b>2020</b>	--	--	--
<b>2021</b>	--	--	--

<sup>20</sup> Source : Statistique Canada, Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT)